

FORMATIONS 1^{er} semestre 2017



2017

DATES	DURÉE	THÈMES	INTERVENANTS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Jeudi 19 janvier 2017 Vendredi 20 janvier 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h00-17h00	Autorisations et registres pour la gestion funéraire	Danielle SYLVESTRE Consultante Reflets	Les autorisations funéraires communales Qui les signe ? Distinguer les autorisations des déclarations préalables, Quels documents pour délivrer quelles autorisations ? Vérifications des délais, Qui peut obtenir des demandes ? Les registres Les registres obligatoires, Les registres nécessaires à la gestion funéraire
Vendredi 27 janvier 2017 Vendredi 17 mars 2017 <i>Au choix</i>	1/2 journée 8h30-12h30	L'élu face au risque terroriste et aux enjeux de sécurité	Arnaud VILLADÈRE Ancien militaire, spécialiste des questions liées à la sécurité Aegis Civis	Sensibilisation aux nouveaux risques terroristes (prise d'otage, attaques armées...) Comment bien réagir en cas d'attaque ? Comment sécuriser à moindre coût vos bâtiments publics ?
Lundi 6 février 2017 Mardi 7 février 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h00-17h00	Le budget communal	Stéphane GUÉRIN Consultant senior Stratorial finances	Le cadre budgétaire et comptable, L'élaboration budgétaire, La structure du budget
Lundi 27 février 2017 Mardi 28 février 2017 <i>Au choix</i>	1/2 journée 9h30-12h30	Le Maire et les élections	Florence LAGNEAU-BILLET Directrice AMF28	La communication en période pré-électorale, La bonne tenue des listes électorales, L'organisation des bureaux de vote
Jeudi 9 mars 2017 Vendredi 10 mars 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h30-17h00	Le Maire et les immeubles privés	Florence LAGNEAU-BILLET, Directrice Aurélie CURIEL, Juriste AMF28	La procédure des biens vacants et sans maître, biens en déshérence, La procédure des édifices menaçant ruine (péril imminent et non imminent), L'entretien des terrains non bâtis (jardin en friche), Les logements insalubres, Immeuble en état d'abandon manifeste



Lundi 27 mars 2017 Mardi 28 mars 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h00-17h00	Communiquer en situation tendue et négocier	Véronique GALPIN Consultante	Identifier le mécanisme du conflit, Décoder le mécanisme de la communication, Repérer les outils de la communication active, Utiliser ces outils en situation tendue, Préparer, conduire et conclure une négociation
Lundi 3 avril 2017 Mardi 4 avril 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h00-17h00	Sécuriser ses marchés en procédure adaptée	Gwendoline POILVÉ Juriste AMF28/AML	Identifier les cas de recours et les différentes formes de MAPA, Clarifier les compétences entre le conseil municipal et le maire ou l' élu délégué, Maîtriser l'information à l'issue de la sélection de l'offre, Savoir faire face en cas d'évolution des besoins initiaux
Jeudi 27 avril 2017 Vendredi 28 avril 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h30-17h00	La commune et les animaux	Florence LAGNEAU-BILLET Directrice Sophie MALLET, Juriste AMF28	Les animaux errants, Elevage à proximité d'habitation, Nuisances et troubles du voisinage liés aux animaux (bruits, odeurs...), Responsabilités liées aux accidents et dégâts causés par les animaux, Les chiens dangereux, Les animaux nuisibles
Jeudi 11 mai 2017 Vendredi 12 mai 2017 <i>Au choix</i>	1 journée 9h00-17h00	L'intérêt communautaire après la loi NOTRe et l'exercice de nouvelles compétences	Gwendoline POILVÉ Juriste AMF28/AML	Connaître les enjeux de la définition de l'intérêt communautaire, Identifier les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, Appréhender l'impact du transfert de nouvelles compétences

Tarif pour les communes :

Par strate démographique	1 journée par personne TTC	½ journée par personne TTC
< 500	100 €	80 €
de 500 à 999	150 €	120 €
de 1 000 à 3 499	200 €	160 €
de 3 500 à 9 999	250 €	200 €
> à 10 000	300 €	240 €

Tarif pour les EPCI :

En fonction du budget de Fonctionnement	1 journée par personne TTC	½ journée par personne TTC
E.P.C.I. < 75 000 €	150 €	120 €
E.P.C.I. de 75 000 à 150 000 €	200 €	160 €
E.P.C.I. de 150 000 à 300 000 €	250 €	200 €
E.P.C.I. de 300 000 à 750 000 €	300 €	240 €
E.P.C.I. > ou égal à 750 000 €	400 €	320 €

Programme à communiquer aux élus et aux agents

Inscription :

- par téléphone au 02 37 28 58 58
- OU
- sur le site internet www.am28.asso.fr

Plateaux-repas froids : supplément de 14,50€